





RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA PHASE ZID FRANCHE-COMTE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL FÉMININ DE PARTIES RAPIDES (TROPHEE ROZA LALLEMAND)

Article 1 : Le tournoi est organisé par le club Besançon Tour, Prends Garde !, représenté par son président Laurent Abbenzeller, et se déroule à la Maison de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux, 1 Avenue Ducat 25000 BESANCON. Il est ouvert à toute joueuse d'échecs licenciée A ou B dans un club de la ZID Franche-Comté.

Article 2 : Cet open est homologué par la FFE sous le numéro 66957. Les résultats seront pris en compte pour le classement Elo Rapide FIDE d'avril 2025.

Article 3: L'arbitre principal du tournoi est Benoît NOYELLES, Arbitre Fédéral Open 2 agréé FIDE.

Article 4 : Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Echecs (FIDE), telles qu'adoptées au 93ème congrès de la FIDE, et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023. L'article A4 des règles du jeu en compétition ne s'applique pas, mais l'article A5 s'applique. Les appariements sont réalisés au système Suisse intégral à l'aide du logiciel Papi. Le tournoi comporte 7 rondes. S'il y a 8 joueuses ou moins, le tournoi se jouera en toutes rondes.

Article 5 : Inscription et pointage. Inscription par e-mail auprès de l'arbitre ou lors du pointage. Le pointage a lieu le dimanche 23 mars 2025 de 9h15 à 9h45. L'inscription est gratuite. Seules les joueuses qui se seront présentées au pointage seront appariées à la 1ère ronde.

Article 6: Horaires: le tournoi se déroule intégralement le 23 mars 2025.

• Ronde 1 : 10h

• Ronde 2 : 10h55

• Ronde 3: 11h45

• Ronde 4: 14h00

• Ronde 5: 14h50

• Ronde 6 : 15h40

• Ronde 7 : 16h30

Remise des prix à partir de 17h30.

Article 7 : Cadence, déroulement de la partie et comportement des joueuses :

- Cadence: 15 minutes + 5 sec par coup pendant toute la partie (Fischer).
- Les joueuses doivent être licenciées A ou B.
- Les règles de jeu sont celles de la FIDE.
- La partie est perdue par forfait après 10 minutes de retard.
- La vainqueure, ou la conductrice des Blancs en cas de nulle, vient annoncer les résultats à l'arbitre dès que la partie est finie.

- Les joueuses se garderont de toute discussion ou lecture suspecte.
- Il est interdit à une joueuse d'apporter un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre dans la salle de jeu, à moins que l'appareil en question ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion) et rangé dans un sac fermé que la joueuse ne sera pas autorisée à transporter avec elle lors de ses déplacements, y compris à la buvette ou aux toilettes. Toute joueuse contrevenant à ce point de règlement perdra sa partie immédiatement, son adversaire étant déclarée gagnante. Ceci s'applique notamment en cas de sonnerie de téléphone.
- Les joueuses sont tenues de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'issue d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 9: Classement et prix

- Le classement est établi par l'addition des points marqués.
- Les départages utilisés sont, en cas de système suisse, dans l'ordre : le Buchholz tronqué, puis la performance. En cas de tournoi toutes rondes, le Sonnenborn-Berger puis la performance elo.
- Se qualifient pour la phase finale : 1 joueuse pour 1 à 10 participantes, 2 joueuses pour 11 à 20 participantes, 3 joueuses pour 21 à 30 participantes, 4 joueuses pour 31 à 40 participantes, 5 joueuses pour 41 à 60 participantes, 6 joueuses pour 61 à 100 participantes, 7 joueuses pour plus de 100 participantes.
- Un trophée avec gravure sera remis à la championne, ainsi qu'à la meilleure jeune (moins de 18 ans).

Les joueuses, en s'inscrivant à ce tournoi, acceptent le règlement intérieur, sans restriction.

L'organisateur Laurent Abbenzeller

l'arbitre principal Benoît Noyelles